

Notes

OUTRE-MER

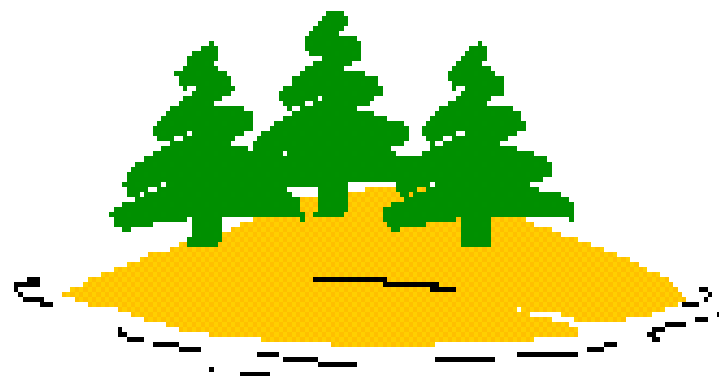
SAIE

Service d'Aide et d'Intervention Educative

Suivis familiaux en milieux de vie

(sous mandat TJ, SAJ, directeur AAJ)

Brochure à l'intention des usagers



Boulevard Lambermont, 65-67 1030 Bruxelles

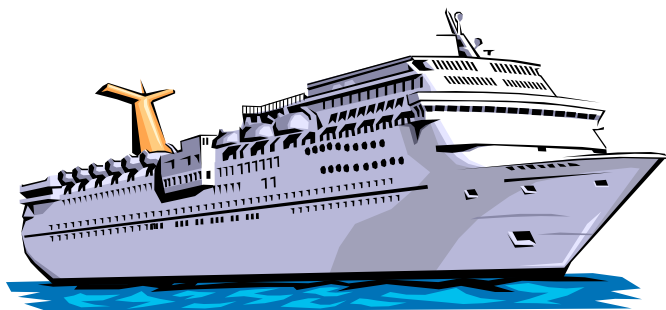
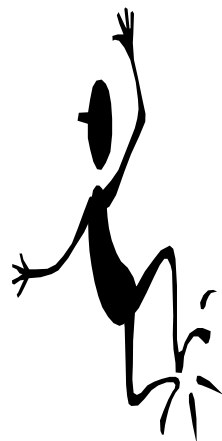
Tél. 02/732.07.10.

Fax. 02/732.38.61.

GSM. 0472/567088

e-mail: outremer@pareparmentier.be

Brochure à l'intention des usagers



Nos heures de bureaux:

Du lundi au jeudi

De 9 à 17 heures

vendredi 9 à 16h



Permanence: *Jeudi de 10 h à 12 h*

Contacts: *Mme Piens Sandrine*
(Directrice)

Mme Gheude M.

Mme Vanderheyden V.

Mr Buekenhoudt Ph.



Adresse: *Boulevard Lambertmont, 65-67*
1030 Bruxelles



Téléphone: **02/732.07.10**



Télécopieur: **02/732.38.61**



e-mail: **outremer@parcparmentier.be**

Directrice: *Mme Piens Sandrine*



Affilié à la Fédération de l'Abbé Froidure





En quoi consistera effectivement ce suivi ?

L'accompagnement de l'équipe s'effectuera le plus souvent possible par deux membres de l'équipe.

Une visite à votre domicile, un accompagnement pour une démarche ou une activité aideront votre enfant(s) et vous-même sur des plans aussi variés que la scolarité, les questions administratives, la santé, les relations familiales et extrafamiliales.

Le rôle du service n'est pas de vous remplacer dans vos initiatives et vos compétences mais bien de les appuyer, de vous renseigner, de vous soutenir et de vous accompagner.

Des entretiens à domicile ou en nos bureaux nous permettrons de dialoguer et d'évaluer vos difficultés et vos problématiques que nous tenterons de résoudre ensemble.

Une évaluation régulière nous permettra de recentrer les objectifs que nous aurons définis de commun accord et des rapports seront régulièrement transmis suivant le cas, au Conseiller ou au juge.



Votre service qu'est-ce que c'est ?

“Outre-Mer” est un Service d'Aide et d'Intervention Educative (SAIE) issu de l'ASBL Maison d'accueil Prince Albert. Actuellement, notre équipe est composée de 5 personnes. **Nous assurons des suivis dans le milieu de vie (en famille).** Nous effectuons également des suivis de jeunes en appartements autonomes .



Qu'est-ce qu'un suivi en famille?

C'est l'accompagnement de votre enfant(s) et de votre famille au travers d'interventions sur des plans pratiques et relationnels. Il doit vous aider et permettre à votre famille de trouver les conditions légitimes d'un cadre suffisant à son développement physique, affectif, éducatif et culturel.



Qui peut introduire une demande pour ce type de suivi ?

La demande peut nous être transmise par une autorité de placement (SPJ-Tribunal), le SAJ (aide à la jeunesse), une institution ou un service social. Il faut nécessairement qu'un mandat nous soit octroyé par le SAJ, le Tribunal de la Jeunesse ou un directeur de l'Aide à la Jeunesse (pour un autre arrondissement que Bruxelles)



Après la réception de la demande que se passe-t-il ?

Aucune admission ne se faisant dans l'urgence, nous observerons avec votre famille, une **période d'évaluation et de négociation** à laquelle nous accordons une grande importance.



Qu'est-ce-que la période d'évaluation ? Et combien de temps dure-t-elle?

C'est une période qui permet la rencontre de votre famille avec le mandant et l'équipe pour comprendre les différents éléments qui ont amené à cette demande.

Après réception de la demande par téléphone, courrier ou e-mail, un premier rendez-vous en nos bureaux, chez le Conseiller, son délégué ou le Juge de la jeunesse sera fixé.

Il y sera précisé le cadre d'intervention et les premiers éléments du projet commun.

Une période de négociation (deux semaines maximum) sera suivie d'une décision formelle de prise en charge ou d'un refus de prise en charge.

Un accord sur un projet commun et une relation de confiance sont des éléments déterminants.

Que se passe-t-il ensuite ?

Si la demande est refusée, l'équipe vous suggérera de vous orienter vers un autre service en collaboration avec les autorités d'aide et de protection de la jeunesse.

Si la demande est acceptée, le suivi peut commencer.



Com-
construire
déterminer nos objectifs ?

ment allons nous
notre projet et

Les premières rencontres seront très importantes, nous essayerons par un jeu de « questions - réponses » de déterminer avec vous (enfants et membres de la famille) quelles sont vos difficultés particulières, vos frustrations mais aussi quels sont vos désirs, vos espoirs pour mieux vivre ensemble.

Nous essayerons de fixer ensuite des priorités dans ces différentes attentes et ce que nous pourrions mettre en place pour mieux y répondre.

Nous tenterons de fixer des objectifs modestes d'abord, plus ambitieux ensuite pour chaque membre de la famille et membre de l'équipe.